

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01011
Numéro SIREN : 520 044 314
Nom ou dénomination : SODIMAGG

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2018 sous le numéro de dépôt 3089

3083

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL SODIMAGG</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>route de Mantes 95420 MAGNY EN VEXIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>5 2 0 0 4 4 3 1 4 0 0 0 2 6</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>30/09/2017</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		
		Frais de développement * CX		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	10 390	10 390
		Fonds commercial (1) AH	12 698	12 698
		Autres immobilisations incorporelles AJ		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	24 973	24 973
		Constructions AP	337 712	195 770
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	195 685	116 162
		Autres immobilisations corporelles AT	503 607	323 333
		Immobilisations en cours AV	155 673	155 673
		Avances et acomptes AX		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
		Autres participations CU	22 349 597	22 349 597
		Créances rattachées à des participations BB		
		Autres titres immobilisés BD		
		Prêts BF		
		Autres immobilisations financières* BH	23 446	23 446
TOTAL (II) BJ		23 613 783	801 330	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		
		En cours de production de biens BN		
		En cours de production de services BP		
		Produits intermédiaires et finis BR		
		Marchandises BT	1 108 699	1 108 699
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	565 475	3 578
		Autres créances (3) BZ	2 537 004	34 016
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	642 193	642 193
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	492 710	492 710	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	28 718	28 718	
	TOTAL (III) CJ	5 374 802	37 594	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		28 988 586	838 924	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*				
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL SODIMAGG		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 276 360...)			DA	2 276 360	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	207 193	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	227 636	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	6 676 865	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	211 348	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	9 599 404	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	12 323 280	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 825 280	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 027 283	
	Dettes fiscales et sociales			DY	367 288	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 980	
	Autres dettes			EA	5 145	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	18 550 256		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	28 149 661		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 155 348
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	173 411	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL SODIMAGG						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	25 778 740	FB		FC	25 778 740		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	575 273	FH		FI	575 273	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	26 354 014	FK		FL	26 354 014		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	130 169		
	Autres produits (1) (11)					FQ	408 998		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 893 182	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	21 289 236	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	266 547	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 771	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 151 607	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	199 474	
	Salaires et traitements*						FY	1 072 507	
	Charges sociales (10)						FZ	275 749	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	126 328	
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	3 578
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	8 933	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	26 397 734	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	495 448		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	234 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	42 032	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	276 032	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	292 435	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	292 435	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(16 402)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	479 045		

Désignation de l'entreprise SARL SODIMAGG										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA	16 148		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	1 580		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	17 728		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	79 313		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	9 514		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG	155 673		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	244 500		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(226 771)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	40 925	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	27 186 944	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	26 975 595	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	211 348	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	16 490
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
			- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	129 917	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	30 866	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	(94)	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	9 802	obligatoires		A9	21 064			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Voir état annexe												
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
								Charges antérieures	Produits antérieurs			

Règles et méthodes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 28 149 662 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 211 349 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

En application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables, une analyse des fonds de commerce et des malis techniques a été réalisée. Le réexamen de ceux-ci, notamment concernant leur durée d'utilisation limitée ou non, a été réalisé à partir de l'analyse des caractéristiques des opérations d'acquisition concernées, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Au regard de cette analyse, le mali technique lié à la fusion avec la société SODIMAG a été reclassé dans un sous-compte de titres de participations des titres de la société SOFICHAR pour 5.847.608 €. Pour rappel, la société SOFICHAR détient le fonds de commerce du magasin de Magny en Vexin.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, de manutention et autres frais accessoires. Les rabais commerciaux, remises et escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SARL SODIMAGG, ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 66 039 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 48 079 euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Fait caractéristique de l'exercice

- Acquisition des titres de la SAS VLMJ.
- Souscription au capital de la SCI SODIMO à hauteur de 99 %.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	5 860 306			12 698
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 390		5 847 608	10 390
Immobilisations incorporelles	5 870 696		5 847 608	23 088
– Terrains	24 973			24 973
– Constructions sur sol propre	322 027			322 027
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 685			15 685
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	136 165	59 520		195 685
– Installations générales, agencements aménagements divers	185 244	60 205	1 370	244 079
– Matériel de transport	108 795		8 917	99 878
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	155 773	3 878		159 651
– Immobilisations corporelles en cours	130 673	25 000		155 673
Immobilisations corporelles	1 079 336	148 603	10 287	1 217 652
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	16 290 065	6 059 533		22 349 598
– Prêts et autres immobilisations financières	23 446			23 446
Immobilisations financières	16 313 511	6 059 533		22 373 044
ACTIF IMMOBILISE	23 263 543	6 208 136	5 857 895	23 613 784

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capitaux Propres	Quote-p. du capital détenu en pourcent.	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
– Filiales (plus 50% du capital détenu)			
SASU SODIGEMA 93110 ROSNY SOUS BOIS	753 683	100	247 616
SODIMO 95420 MAGNY EN VEXIN	2 000	99	
SAS SOFICHAR 95420 MAGNY EN VEXIN	7 211 511	100	257 032
VLMJ 95420 MAGNY EN VEXIN	-91 234	100	-256 324
– Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)			
– Autres filiales françaises			
– Autres filiales étrangères			
– Autres participations françaises			
– Autres participations étrangères			

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 902	488		10 390
Immobilisations incorporelles	9 902	488		10 390
– Constructions sur sol propre	166 679	21 469		188 148
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 054	1 569		7 623
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	94 960	21 203		116 163
– Installations générales, agencements aménagements divers	103 836	25 923	252	129 507
– Matériel de transport	93 097	9 052	7 844	94 305
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 895	46 626		99 521
Immobilisations corporelles	517 522	125 840	8 096	635 267
ACTIF IMMOBILISE	527 424	126 329	8 096	645 657

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 154 645 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 446		23 446
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	565 475	565 475	
Autres	2 537 005	2 537 005	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 719	28 719	
Total	3 154 645	3 131 199	23 446
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	270 848
FAE SCAPNOR	139 411
Fournisseurs – rrr à obtenir	37 734
AAR SCAPNOR	110 642
Etat – produits à recevoir	51 381
Intérêts courus s/ C/C SODIMO	1 419
Intérêts courus s/ C/C VLMJ	9 506
Total	620 941

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 276 360,00 euros décomposé en 227 636 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	227 636	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	227 636	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 550 257 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	173 412	173 412		
– à plus de 1 an à l'origine	12 149 868	1 754 960	6 984 644	3 410 264
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 027 283	4 027 283		
Dettes fiscales et sociales	367 288	367 288		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 980	1 980		
Autres dettes	1 830 426	1 830 426		
Produits constatés d'avance				
Total	18 550 257	8 155 349	6 984 644	3 410 264
Emprunts souscrits en cours d'exercice	534 297			
Emprunts remboursés sur l'exercice	2 171 059			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des suretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	12 143 349		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	12 143 349		

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	149 168
Factures non parvenues, groupe	61 300
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	4 967
intérêts courus s/ c/c sofichar	8 128
Intérêts courus s/ c/c JL Traullé	8 007
Intérêts courus s/ C/C SODIGEMA	3 749
Dettes provis. pr congés à payer	72 394
Prov.primes	50 739
Charges sociales s/congés à payer	23 277
Prov charges sociales s/primes	16 314
Autres charges sociales à payer	304
Etat – autres charges à payer	88 280
Total	486 628

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	28 719
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	28 719

Autres informations

Depuis le 1/04/2010, la société SODIMAGG exploite le supermarché de Magny en Vexin dans le cadre d'un contrat de location-gérance avec la société SOFICHAR.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 73 455 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 1/04/2010, la société SARL SODIMAGG est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SODIMAGG, comprenant également les sociétés SOFICHAR et SODIGEMA.

AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE - SARL A.C.D.E.

74 Avenue de Thiès B.P. 65173 - 14075 CAEN CEDEX 5

Société de commissaire aux comptes représentée par Jean Luc PAPIN

OLIVIER LECOMTE

27 Avenue du 6 juin

14000 CAEN

SODIMAGG

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 2 276 360 euros

Siège social

Route de Mantes

95420 MAGNY EN VEXIN

- - - - -

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

SODIMAGG
SARL au capital de 2 276 360 €
Siège social : Route de Mantes
95 420 MAGNY EN VEXIN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2017

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL SODIMAGG relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SARL SODIMAGG à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note Règles et méthodes (page 31) de l'annexe concernant le reclassement du mali technique de fusion.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- la méthode de valorisation et de détermination des stocks.
- le valorisation des titres de participation

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence de l'observation mentionné ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

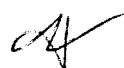
Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL SODIMAGG à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de



systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen, le 19 Mars 2018

Les Commissaires aux comptes

A.C.D.E.

Jean-Luc PAPIN

Olivier LECOMTE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	10 390	10 390		488
Fonds commercial	12 698		12 698	5 860 306
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	24 973		24 973	24 973
Constructions	337 712	195 771	141 941	164 979
Installations techniques, matériel et outillage	195 685	116 163	79 522	41 205
Autres immobilisations corporelles	503 608	323 333	180 275	199 984
Immob. en cours / Avances & acomptes	155 673	155 673		130 673
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	22 349 598		22 349 598	16 290 065
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 446		23 446	23 446
ACTIF IMMOBILISE	23 613 784	801 330	22 812 454	22 736 119
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 108 699		1 108 699	1 375 247
Créances				
Clients et comptes rattachés	565 475	3 578	561 897	217 245
Autres créances	2 537 005		2 537 005	1 796 093
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	642 194		642 194	914 411
Disponibilités	492 710		492 710	753 224
Charges constatées d'avance	28 719		28 719	31 637
ACTIF CIRCULANT	5 374 802	37 594	5 337 208	5 087 857
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL ACTIF	28 988 586	838 924	28 149 662	27 823 976

Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 276 360	2 276 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	207 194	207 194
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	227 636	225 394
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 676 866	5 666 420
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	211 349	1 012 688
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	9 599 405	9 388 056
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 323 280	13 787 477
Emprunts et dettes financières diverses	1 825 280	1 461 900
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 027 283	2 868 239
Dettes fiscales et sociales	367 288	317 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 980	
Autres dettes	5 145	912
Produits constatés d'avance		
DETTES	18 550 257	18 435 920
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	28 149 662	27 823 976

Compte de résultat

	30/09/17	%	30/09/16	%	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	25 778 741	97,82	23 041 474	98,12	2 737 266	11,88
Production vendue	575 274	2,18	441 616	1,88	133 658	30,27
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	539 168	2,05	522 670	2,23	16 498	3,16
Total	26 893 182	102,05	24 005 760	102,23	2 887 422	12,03
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	21 289 236	80,78	19 063 483	81,18	2 225 754	11,68
Variation de stock (m/ses)	266 548	1,01	-383 590	-1,63	650 138	-169,49
Achats de m.p & aut.approv.	3 771	0,01	5 402	0,02	-1 631	-30,20
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	3 151 608	11,96	3 117 677	13,28	33 931	1,09
Total	24 711 163	93,77	21 802 972	92,85	2 908 191	13,34
MARGE SUR M/SES & MAT	2 182 020	8,28	2 202 789	9,38	-20 769	-0,94
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	199 474	0,76	230 449	0,98	-30 975	-13,44
Salaires et Traitements	1 072 508	4,07	1 142 874	4,87	-70 366	-6,16
Charges sociales	275 750	1,05	313 744	1,34	-37 994	-12,11
Amortissements et provisions	129 907	0,49	145 936	0,62	-16 029	-10,98
Autres charges	8 933	0,03	15 830	0,07	-6 897	-43,57
Total	1 686 572	6,40	1 848 832	7,87	-162 261	-8,78
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	495 448	1,88	353 956	1,51	141 492	39,97
Produits financiers	276 033	1,05	924 204	3,94	-648 172	-70,13
Charges financières	292 435	1,11	330 817	1,41	-38 382	-11,60
Résultat financier	-16 402	-0,06	593 387	2,53	-609 790	-102,76
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	479 046	1,82	947 344	4,03	-468 298	-49,43
Produits exceptionnels	17 729	0,07	4 000	0,02	13 729	343,22
Charges exceptionnelles	244 501	0,93	17 928	0,08	226 573	NS
Résultat exceptionnel	-226 772	-0,86	-13 928	-0,06	-212 844	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	40 925	0,16	-79 272	-0,34	120 197	-151,63
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	211 349	0,80	1 012 688	4,31	-801 339	-79,13

Règles et méthodes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 28 149 662 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 211 349 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

En application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables, une analyse des fonds de commerce et des malis techniques a été réalisée. Le réexamen de ceux-ci, notamment concernant leur durée d'utilisation limitée ou non, a été réalisé à partir de l'analyse des caractéristiques des opérations d'acquisition concernées, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Au regard de cette analyse, le mali technique lié à la fusion avec la société SODIMAG a été reclassé dans un sous-compte de titres de participations des titres de la société SOFICHAR pour 5.847.608 €. Pour rappel, la société SOFICHAR détient le fonds de commerce du magasin de Magny en Vexin.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, de manutention et autres frais accessoires. Les rabais commerciaux, remises et escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SARL SODIMAGG, ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 66 039 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 48 079 euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Fait caractéristique de l'exercice

- Acquisition des titres de la SAS VLMJ.
- Souscription au capital de la SCI SODIMO à hauteur de 99 %.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	5 860 306			12 698
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 390		5 847 608	10 390
Immobilisations incorporelles	5 870 696		5 847 608	23 088
– Terrains	24 973			24 973
– Constructions sur sol propre	322 027			322 027
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 685			15 685
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	136 165	59 520		195 685
– Installations générales, agencements aménagements divers	185 244	60 205	1 370	244 079
– Matériel de transport	108 795		8 917	99 878
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	155 773	3 878		159 651
– Immobilisations corporelles en cours	130 673	25 000		155 673
Immobilisations corporelles	1 079 336	148 603	10 287	1 217 652
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	16 290 065	6 059 533		22 349 598
– Prêts et autres immobilisations financières	23 446			23 446
Immobilisations financières	16 313 511	6 059 533		22 373 044
ACTIF IMMOBILISE	23 263 545	6 208 136	5 857 895	23 613 784

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capitaux Propres	Quote-p. du capital détenu en pourcent.	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
– Filiales (plus 50% du capital détenu)			
SASU SODIGEMA 93110 ROSNY SOUS BOIS	753 683	100	247 616
SODIMO 95420 MAGNY EN VEXIN	2 000	99	
SAS SOFICHAR 95420 MAGNY EN VEXIN	7 211 511	100	257 032
VLMJ 95420 MAGNY EN VEXIN	-91 234	100	-256 324
– Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)			
– Autres filiales françaises			
– Autres filiales étrangères			
– Autres participations françaises			
– Autres participations étrangères			

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 902	488		10 390
Immobilisations incorporelles	9 902	488		10 390
– Constructions sur sol propre	166 679	21 469		188 148
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 054	1 569		7 623
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	94 960	21 203		116 163
– Installations générales, agencements aménagements divers	103 836	25 923	252	129 507
– Matériel de transport	93 097	9 052	7 844	94 305
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 895	46 626		99 521
Immobilisations corporelles	517 522	125 840	8 096	635 267
ACTIF IMMOBILISE	527 424	126 329	8 096	645 657

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 154 645 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 446		23 446
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	565 475	565 475	
Autres	2 537 005	2 537 005	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 719	28 719	
Total	3 154 645	3 131 199	23 446
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	270 848
FAE SCAPNOR	139 411
Fournisseurs – rrr à obtenir	37 734
AAR SCAPNOR	110 642
Etat – produits à recevoir	51 381
Intérêts courus s/ C/C SODIMO	1 419
Intérêts courus s/ C/C VLMJ	9 506
Total	620 941

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 276 360,00 euros décomposé en 227 636 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	227 636	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	227 636	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 550 257 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	173 412	173 412		
– à plus de 1 an à l'origine	12 149 868	1 754 960	6 984 644	3 410 264
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 027 283	4 027 283		
Dettes fiscales et sociales	367 288	367 288		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 980	1 980		
Autres dettes	1 830 426	1 830 426		
Produits constatés d'avance				
Total	18 550 257	8 155 349	6 984 644	3 410 264
Emprunts souscrits en cours d'exercice	534 297			
Emprunts remboursés sur l'exercice	2 171 059			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des suretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	12 143 349		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	12 143 349		

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	149 168
Factures non parvenues, groupe	61 300
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	4 967
intérêts courus s/ c/c sofichar	8 128
Intérêts courus s/ c/c JL Traullé	8 007
Intérêts courus s/ C/C SODIGEMA	3 749
Dettes provis. pr congés à payer	72 394
Prov.primes	50 739
Charges sociales s/congés à payer	23 277
Prov charges sociales s/primes	16 314
Autres charges sociales à payer	304
Etat – autres charges à payer	88 280
Total	486 628

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	28 719
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	28 719

Autres informations

Depuis le 1/04/2010, la société SODIMAGG exploite le supermarché de Magny en Vexin dans le cadre d'un contrat de location-gérance avec la société SOFICHAR.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 73 455 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 1/04/2010, la société SARL SODIMAGG est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SODIMAGG, comprenant également les sociétés SOFICHAR et SODIGEMA.

SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège Social : MAGNY EN VEXIN (Val d'Oise)
Route de Mantes, Lieudit la Demi Lune

520 044 314 RCS PONTOISE

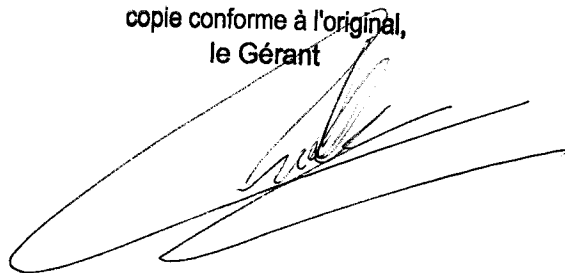
**TEXTE DE LA RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017 ADOPTÉE PAR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MARS 2018**

(Article L.232-22, alinéa I-2° du Code de Commerce)

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 211 348,88 € en totalité au poste « autres réserves ».

L'assemblée générale reconnaît qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents.

copie conforme à l'original,
le Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive script, is written over the text 'le Gérant'.

SODIMAGG
S.A.R.L. au capital de 2 276 360 €
Siège Social : MAGNY EN VEXIN (Val d'Oise)
Route de Mantes, Lieudit la Demi Lune

520 044 314 RCS PONTOISE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2017 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 21 MARS 2018

(Article L.232-22, alinéa I-2° du Code de Commerce)

3- AFFECTATION DES RESULTATS

Ce bénéfice de l'exercice s'élevant à 211 348,88 €, nous proposons de l'affecter en totalité au poste
« autres réserves ».

copie conforme à l'original,
le Gérant

